

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mars 2013

MENSUEL N° 165 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Le stationnement demain ?

Le projet de Plan Régional de la Politique de Stationnement était à l'enquête publique jusqu'au 21 mars.

Notre association a assisté à plusieurs réunions d'information et/ou de travail : à Inter-Environnement Bruxelles, à l'administration régionale des déplacements et à la Commune de Woluwe-Saint-Lambert. Nous avons également organisé une soirée d'information à l'intention de nos membres.

Notre association a tenu à faire part de son point de vue dans le cadre de cette enquête publique.

Rappelons qu'à l'issue de la finalisation du plan régional, ce sera aux communes de mettre sur pied leur plan local de stationnement.

A cette occasion, les habitants auront à nouveau l'occasion de donner leur point de vue.

Pour le processus complet, relisez l'article que nous avons écrit le mois passé dans notre bulletin d'information.

Aujourd'hui, Wolu-Inter-Quartiers soutient :

- le principe général d'une harmonisation de la politique du stationnement en région bruxelloise ;
- le principe général d'une limitation à deux cartes par ménage ;
- le principe d'une évaluation régulière et d'une réadaptation si nécessaire ;
- le fait que ce plan prenne en compte tous les usagers et pas uniquement les automobilistes ;
- qu'une collaboration soit prévue avec les Communes quant au choix précis des zones.

Par contre, nous regrettons, dans le cadre d'un meilleur partage de l'espace public et dans l'optique d'une réduction de la pression automobile en ville :

- que les rentrées financières de cette politique ne servent pas à l'amélioration des infrastructures publiques de mobilité et des espaces publics ;

- une tarification horaire trop basse en général (le minimum prévu par le plan IRIS II) ;
- que le prix de la première carte riverain ne soit que de 5 € ; cela ne couvrira même pas les frais administratifs ;
- que le prix de la deuxième carte soit si peu dissuasif ;
- que le propriétaire d'un garage ait les mêmes droits que les non propriétaires d'un garage à savoir obtenir également 2 cartes de riverains ;
- l'absence, dans le cadre de l'enquête publique, d'une carte qui précise les zones telles que prévues par le projet de plan. Nous aurions souhaité donner dès aujourd'hui notre avis en ce qui concerne le découpage des zones à Woluwe-Saint-Lambert ;
- que ce projet de plan ne prenne pas en compte la problématique du stationnement illégal qui risque de se développer encore davantage, d'autant que seule la police peut actuellement verbaliser les contrevenants ;
- que l'on ne mette pas assez l'accent sur la problématique de la pollution liée aux transports ;
- qu'en dehors de la volonté d'un meilleur partage de l'espace public entre chaque usager, on n'insiste pas assez sur la nécessité de réserver de la mobilité et du stationnement pour les vrais captifs de la voiture et/ou du camion par rapport à tous les navetteurs (Bruxellois et extérieurs à Bruxelles) purs et durs.
- d'avoir l'impression en lisant le document mis à l'enquête publique, que dès son entrée en application, ce plan prévoira que toutes les zones soient réglementées.

Pour trouver notre avis complet rendez-vous sur notre site internet : www.wiq.be

Bernard Devillers
Coordinateur

Devinette !



Notre commune est parsemée d'immeubles aux architectures les plus diverses.

Cet immeuble est un témoignage des années 1970, période où l'on ne se souciait pas toujours de joindre des garages aux appartements .

Mais au fait, **combien d'appartements y a-t-il dans cet immeuble sans garage ?**

Merci de répondre par email à woluintertartiers@hotmail.com

Pas de récompense particulière sauf celle d'avoir eu l'esprit vif !

Bonne chance !

A court d'idées ?

Souvent, quand on nous propose de **manger végétarien**, nous nous trouvons sans idées de recette !

Aujourd'hui, vous n'aurez plus d'excuse car il vous suffit d'aller sur le blog <http://compostitterbeek.canalblog.com> et vous trouverez chaque jeudi une nouvelle recette proposée par Béatrix, sans compter toutes les anciennes !

De plus, vous découvrirez l'actualité de ces comités de quartiers.

Faites-vous plaisir et découvrez des plats végétariens souvent faciles à préparer.

Le « petit » patrimoine



Le château Malou.

Le banquier Lambert Lamberts acheta en 1775 la propriété (Het Speelgoet) bâtie au milieu d'un étang paisible entouré de jardins, de bosquets et de sept étangs.

Het Speelgoet ne peut convenir à ce nouvel aristocrate ; il lui faut un vrai château de style néoclassique. Il le fera bâtir, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

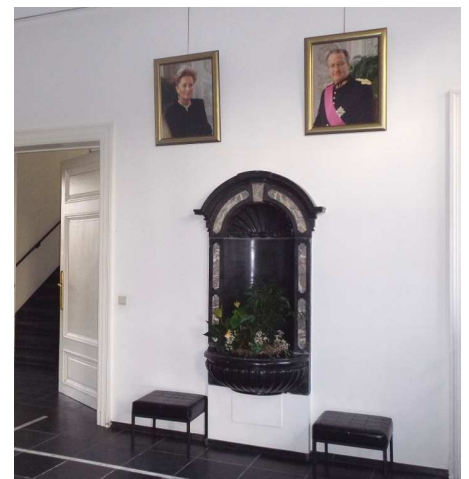
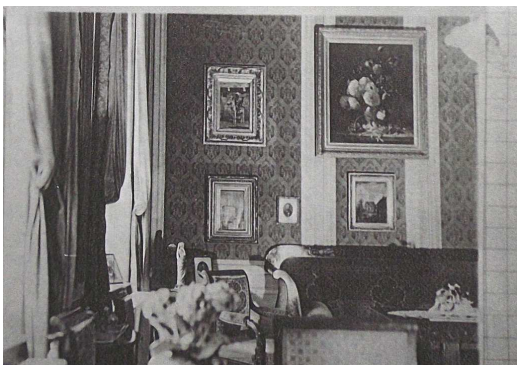
Jules Malou, Ministre, acheta le château en 1851. Le Ministre s'éteignit en 1886 dans son château. Le domaine resta la propriété de ses descendants jusqu'en 1951. Année durant laquelle la Commune acheta le château et le restaura pour en faire un lieu de culture.

L'intérieur du château a connu des modifications importantes lors des travaux des années 1970, l'on déplore la perte de tous les décors, l'escalier en chêne, la superbe cheminée, les moulures, les parquets, ...

Après plusieurs recherches et contacts avec d'anciens propriétaires, j'ai eu le privilège de recevoir des photos de l'intérieur du château, prises en 1929. Je voulais les partager avec tous ceux et celles qui s'intéressent au patrimoine de notre commune.



Geneviève Vermoelen



Petit tour de quelques fiches « Mobilité »

Notre association, en collaboration avec les comités de quartiers, édite régulièrement des fiches « Mobilité ».

Ces fiches sont présentées à la Commune et la Région en fonction du gestionnaire des voiries concernées.

Voici quelques exemples de situations qui ont été améliorées pour une plus grande sécurité.

Dans certains cas, nous aurions souhaité un aménagement plus complet, qui aurait permis de dire que la problématique soulignée était complètement résolue.

Place Verheylewegen



Avant cet aménagement, les véhicules se garaient jusqu'au coin de la place, ceci empêchait une bonne

visibilité pour la priorité de droite existante à cet endroit.

Rampe piétonnier Constellations

Plusieurs rampes ont été placées



dans le quartier et ceci aide le déplacement des personnes plus âgées. Petit bémol, l'éclairage de cet escalier se trouve derrière le sapin et la haie sur la droite n'est pas taillée.

Hôtel Ramada

Avant le placement de ces potelets, les autocars, taxis et automobilistes se garaient régulièrement sur tout le trottoir au mépris de la circulation piétonne.



Piétonnier Wolvens Jaspers

Voilà un piétonnier qui a bien été réaménagé au mois de juin 2012.



Cependant, malgré nos demandes, aucun éclairage efficace n'a été installé. Dès lors, dès le printemps les arbres masquent l'éclairage actuel et le centre du piétonnier est malheureusement plongé dans le noir.

Bernard Devillers

Certificats verts, Electricgate wallon ?

La « bulle » wallonne

C'est la crise des certificats verts (CV) wallons. La promotion du photovoltaïque, et surtout la suppression des réductions d'impôts pour économie d'énergie a fait exploser le nombre d'installations! ... et par conséquent le nombre de CV sur le marché ! Nous sommes passés de 2.880.237 certificats verts octroyés en 2008 à 5.600.000 octroyés en 2012.

Trop d'offres et pas assez de demandes : les producteurs ne pouvant plus écouler leurs CV se retournent vers le GRT (Gérant du Réseau de Transport = le transporteur d'électricité haute tension) ELIA qui a l'obligation de racheter tous les CV au prix de 65 € garantis par la Région wallonne! Intenable pour ELIA... qui va être obligé de répercuter le

coût sur les factures de ses clients ... ce qui va léser ceux qui ont investi, mais éga-



lement les autres consommateurs qui ne veulent pas payer ce surcoût !...

Et à Bruxelles ?

Le marché est sain : il y a plus de demandes que d'offres, et donc tous les CV ont été revendus. Les fournisseurs ont même dû faire appel aux CV wallons.

Et pourtant, nous payons aussi, via la rubrique « contribution énergie renouvelable (ER) » de notre facture d'électricité.. Pour un consommateur « médian » bruxellois, consommant 2.036 kWh/an, et un quota de 3%, ce surcoût ER sera de 6,10 €/an.

Détail du calcul du coût par le consommateur : voir http://www.brugel.be/Files/media/AVIS/SANS_20120928_BBROUWET_429_51_12.pdf

Mais, au fait pourquoi cette rubrique, et qu'est-ce ce « quota » ?

Au départ, c'est une Directive européenne (2008 !) qui a défini quelle serait la part d'énergie renouvelable pour les 27 pays de l'UE (<http://ec.europa.eu/eurostat/>) : **20% en**

2020 et la Belgique devra en faire **13%**. Concernant l'électricité, obligation est faite de produire un certain quota d'électricité verte : 3,25 % pour 2013 (encore en projet), en augmentation progressive d'année en année pour arriver à 6% en 2020.

C'est contraignant pour les fournisseurs ! Amende de 100 € par MWh manquant ! Le problème, -et à mon sens ce n'est pas normal-, est **qu'ils peuvent répercuter cette amende sur les consommateurs !!!**

Et ils ne s'en privent pas : ils nous facturent **intégralement** l'amende, alors que c'est leur problème de fournir de l'électricité verte, et leur faute de n'y être pas arrivé. On pourrait à la limite comprendre qu'ils tentent de récupérer la partie du quota non couverte par ER, mais il n'en est rien : **même les fournisseurs d'électricité verte 100%**

(tel Lampiris), **facturent intégralement ce quota !!!**

Vincent Courtejoie.



Et pourquoi pas le compostage individuel ?

Le compostage est un procédé naturel qui transforme, en présence d'oxygène, la matière organique en un produit ressemblant à de la terre, appelé humus ou compost.

Le compostage à domicile vous donne donc l'occasion de recycler les déchets organiques en un compost de qualité.

Cette technique a comme premier avantage de réduire le volume des sacs poubelles blancs. Mais elle permet aussi de produire son propre terreau, 100% naturel, et améliorant la résistance des plantes aux maladies et aux parasites, limitant ainsi le recours aux pesticides. Le compostage est évidemment idéal pour traiter les déchets des jardins, mais également les déchets de cuisine qui ne peuvent pas être évacués vers le site de compostage régional via les sacs verts.

Les maîtres-composteurs sont des habitants ayant suivi une formation officielle et pratiquant déjà cette technique, qui se mettent à la disposition des personnes intéressées pour répondre à leurs questions et les conseiller.

Vous pouvez les rencontrer chaque dernier samedi du mois, de 10 à 12h, sur le site de démonstration qui se trouve aux serres communales, 9 avenue de Toutes les Couleurs.

Info : Jean Jacques – 0477/82.58.22 - jeanjacques13@yahoo.fr et Bernard Devillers – 02.762.39.44 - woluinterquartiers@hotmail.com



Dixième anniversaire de la brocante du quartier Schuman.



RV le dimanche 2 juin 2013, entre 8h et 15h, pour à la fois vous débarrasser d'objets devenus, pour vous, inutiles, ou en acquérir d'autres, dont vous rêviez !!

Alors n'hésitez pas à réserver vos emplacements auprès de Marcel De Rongé, en appelant le 0472/475.024 et ceci avant le 20 mai 2013.

Vous inscrire ? Le prix des emplacements est de 10 € par emplacement (3 m x 2,5 m).

Nous rencontrer ? RV au stand du Comité du quartier, où vous trouverez diverses boissons rafraîchissantes, et un vaste choix de victuailles pour vous sustenter.

Un château gonflable et du grimage, tous deux gratuits, sont prévus pour les enfants.

La vente de nourriture et de boissons n'est pas autorisée par les participants.

Organisé par le comité du quartier Schuman - Bouleaux - Peupliers et Environs a.s.b.l.

Sur le Parvis Saint-Henri Le dimanche 21 avril 2013

De 07 h 30 - 13 h 00

Brocante de vêtements et jouets pour enfants et adultes



Participation : 7 € / Pas de réservation
Emplacement de 2,5 m sur 2,5 m

Infos : comité de quartiers : Charles Six : 0475 98 33 03

Infos Ligue : Anne Fontaine : 0497 30 13 25

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE PARVIS DE 06H00 à 13H00

Une activité conjointe du comité de quartiers Parvis Saint-Henri et de la Ligue des Familles de Woluwe-Saint-Lambert

Le comité de quartier Aquilon organise à Wolubilis une bourse aux jouets, livres jeunesse, BD de seconde main (et accessoirement aux vêtements d'enfants de 0 à 12 ans).

De 10 h 00 à 15 h 30. Réservation obligatoire pour un emplacement à 7€ au 02 761 60 29.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la journée **Enfants-Parents Admis** organisée le dimanche 21 avril à Wolubilis et dont vous trouverez l'important programme à l'adresse internet : www.wolubilis.be



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n°BE77 9795 4933 4142

**Abonnement
au Bulletin : 5 € / an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

